



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des policiers du centre de rétention de Vincennes

Question écrite n° 2332

Texte de la question

M. Luc Carvounas alerte M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur la situation des policiers du centre de rétention de Vincennes. Depuis quelques jours, les policiers du centre de rétention de Vincennes se sont mis en arrêt maladie en signe de protestation contre leurs conditions de travail. Ils dénoncent ainsi un manque d'effectifs alors que l'ouverture d'un nouveau bâtiment de centre de rétention administrative a été annoncée sans que de nouveaux effectifs soit prévus. En plus de ce manque d'effectifs qui pose des problèmes de sécurité, les fonctionnaires dénoncent aussi la vétusté des lieux. Ainsi il en va tant des conditions de travail des policiers que des conditions de vie des personnes retenues qui sont aujourd'hui indignes. Il lui demande donc quelles mesures compte prendre le Gouvernement afin de rendre les conditions de travail et de retenue dignes pour les policiers et les personnes retenues dans le centre de rétention de Vincennes.

Données clés

Auteur : [M. Luc Carvounas](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2332

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 octobre 2017](#), page 5089

Question retirée le : 30 juin 2020 (Fin de mandat)